

Perception des parents de l'exposition de leurs enfants aux préjudices sexuels en ligne



Une étude menée auprès des
parents/tuteurs en Amérique
latine et en Afrique subsaharienne

MENÉE PAR

**ECONOMIST
IMPACT**

Introduction

Economist Impact a interrogé plus de 1 000 parents ou tuteurs d'enfants âgés de moins de 18 ans dans huit pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne.¹ L'objet de cette étude est de comprendre d'une part comment les enfants coopèrent avec leurs parents pour rester en sécurité lorsqu'ils naviguent sur Internet et d'autre part, les changements que les parents estiment nécessaires pour protéger les enfants de l'exploitation et des abus sexuels en ligne.

L'étude a interrogé les participants au sujet de l'exposition de leurs enfants aux préjudices sexuels en ligne, de la façon dont ils ont réagi à cette exposition, et des défis auxquels les parents ou tuteurs font face pour mieux protéger leurs enfants lorsqu'ils sont en ligne. Questions centrées sur cinq potentiels préjudices sexuels en ligne :²

- La réception d'un message et/ou de contenu potentiellement lié à une source dangereuse ou nuisible
- Le partage par une personne d'images, de vidéos et/ou de messages de leur enfant avec un tiers sans que l'enfant ne consente à ce partage
- La demande formulée par une personne à leur enfant de garder secrète une partie de leurs interactions en ligne
- La demande formulée à leur enfant de faire quelque chose en ligne qui le rend mal à l'aise ou qu'il ne veut pas faire
- La tentative par une personne de parler à leur enfant de sujets sexuellement explicites ou de leur envoyer des images, vidéos ou messages en ligne sexuellement explicites

Les principales conclusions de cette étude vous sont présentées tout au long de ce document.

Méthodologie

Cette étude repose sur des données rassemblées dans le cadre d'une enquête en ligne menée entre les mois de juin et juillet 2023 auprès de 1 029 parents et tuteurs d'enfants âgés de 0 à 17 ans. Les personnes interrogées étaient réparties équitablement entre hommes et femmes, avec une répartition naturelle entre les âges, les revenus et les origines ethniques/races. Les résultats sont statistiquement significatifs.

1 Kenya, Afrique du Sud, Nigéria, Ghana, Mexique, Brésil, Argentine et Colombie.

2 Un ensemble de comportements nuisibles qui peuvent être considérés comme de l'exploitation et des abus sexuels en ligne envers les enfants.

Conclusions principales

Selon leurs parents, plus de la moitié des enfants ont accès à Internet par l'intermédiaire d'un appareil mobile personnel.



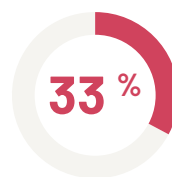
Appareil mobile personnel



Ordinateur portable personnel

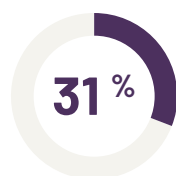


Tablette personnelle

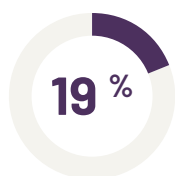


Pourcentage de personnes interrogées ayant déclaré que leur enfant avait un accès régulier à Internet via chaque type d'appareil. Un accès régulier à Internet signifie naviguer en ligne au moins une fois par semaine.

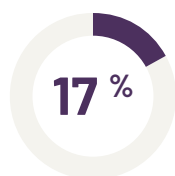
Dans l'ensemble, 55 % des personnes interrogées ont déclaré que leur(s) enfant(s) leur avai(en)t confié avoir été exposé(s) à un potentiel préjudice sexuel en ligne.



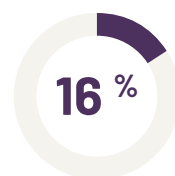
Ont reçu un message et/ou du contenu potentiellement lié à une source dangereuse ou nuisible



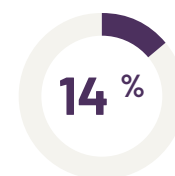
Une personne a partagé des images, vidéos et/ou messages d'eux avec un tiers sans qu'ils n'y consentent



Une personne leur a demandé de garder secrète une partie de leurs interactions en ligne



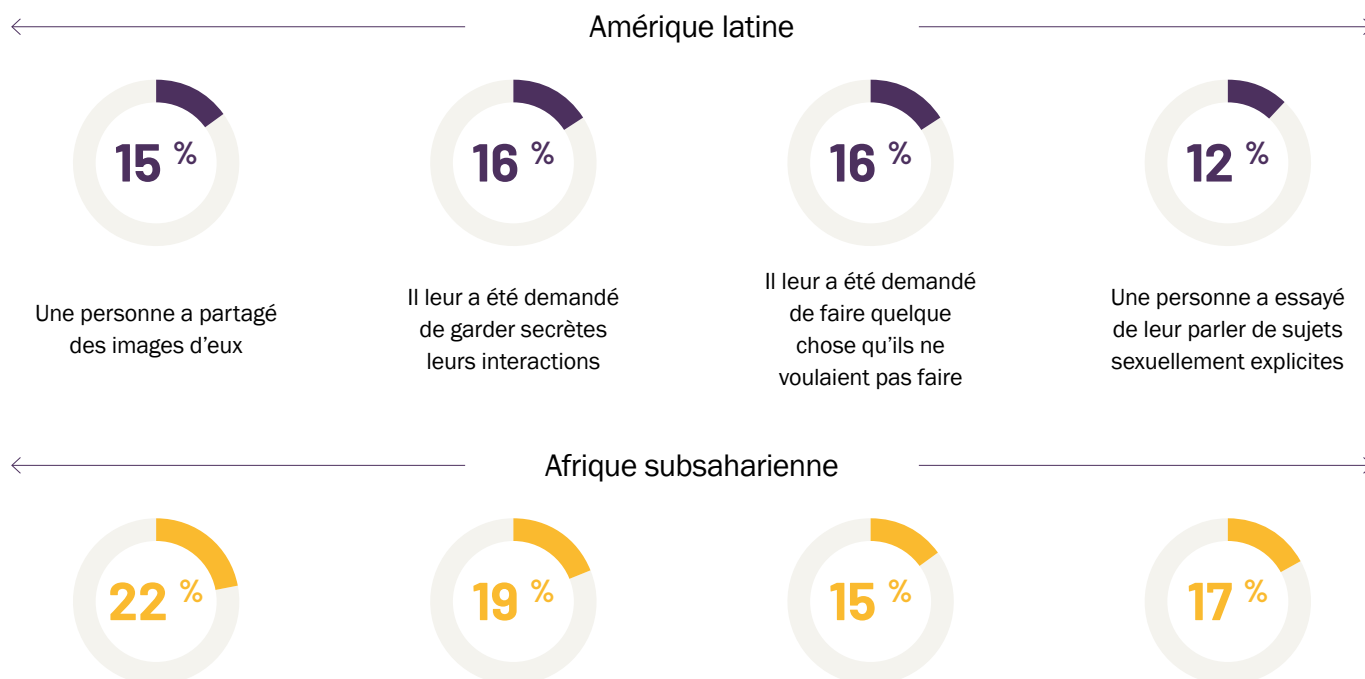
Une personne leur a demandé de faire quelque chose en ligne qui les a rendus mal à l'aise ou qu'ils ne voulaient pas faire



Une personne a essayé de leur parler de sujets sexuellement explicites ou de leur envoyer des images, vidéos ou messages en ligne sexuellement explicites

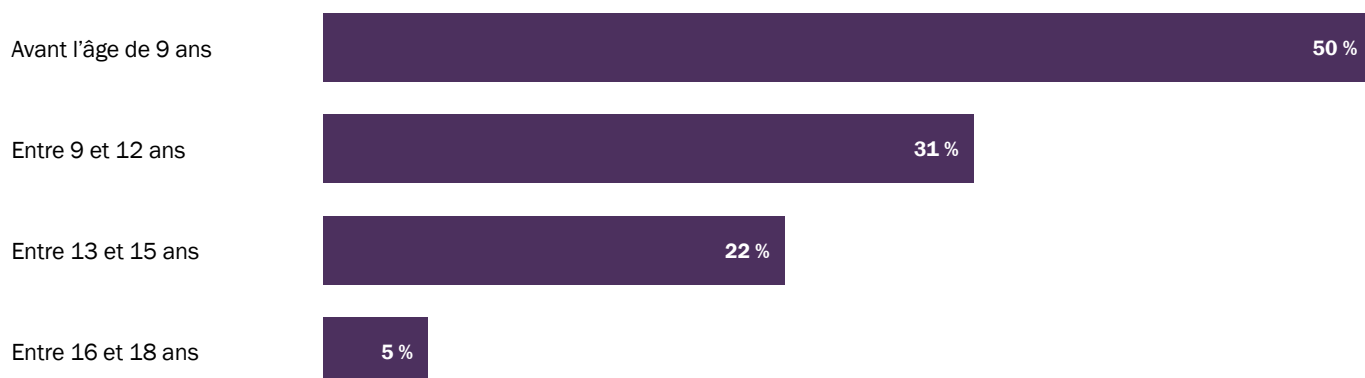
Pourcentage de personnes interrogées ayant déclaré que leur enfant leur avait confié avoir été exposé à l'un des préjudices sexuels en ligne examinés.

Cela était plus fréquent parmi les parents d'Afrique subsaharienne que parmi ceux d'Amérique latine.



Pourcentage de personnes interrogées ayant déclaré que leur enfant leur avait confié avoir été exposé à chacun des préjudices sexuels en ligne examinés par région.

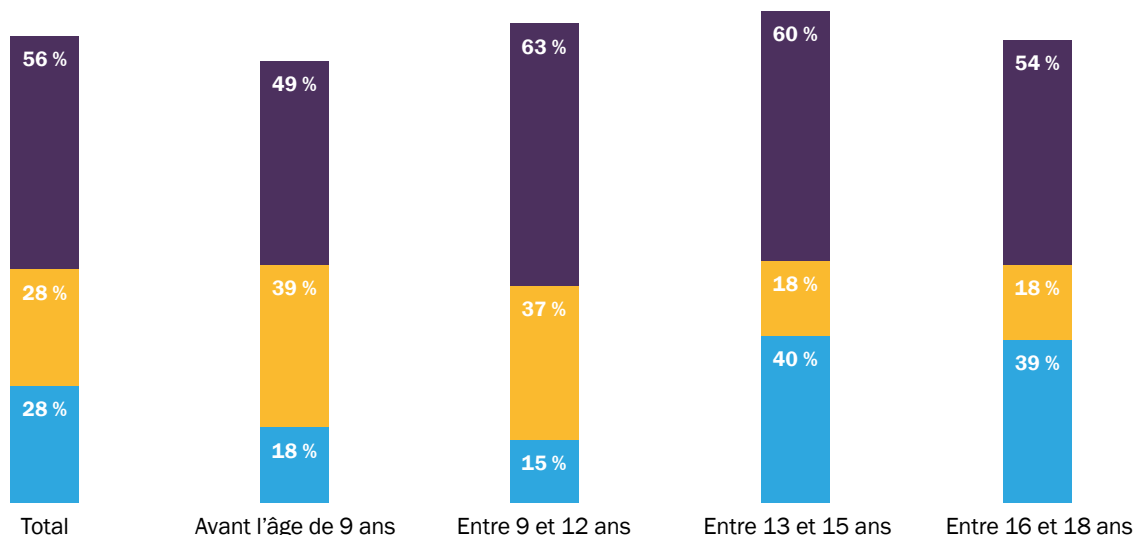
Dans l'ensemble, 50 % des parents ou tuteurs ont déclaré que leurs enfants leur avaient confié avoir subi un préjudice sexuel en ligne avant l'âge de 9 ans.



Parmi les personnes interrogées ayant déclaré que leur enfant leur avait confié avoir été exposé à au moins un préjudice sexuel en ligne examiné, pourcentage ayant indiqué l'âge de leur enfant au moment de la déclaration (sélection multiple)

Les enfants étaient davantage susceptibles de parler à leurs parents de préjudices sexuels en ligne commis par une personne qu'ils ne connaissaient pas.

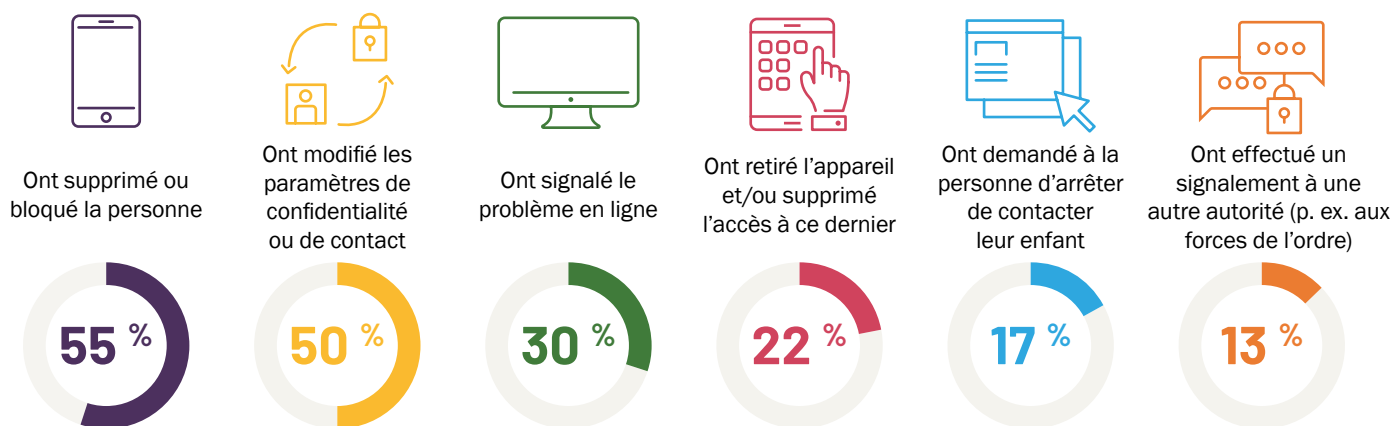
■ Une personne qu'ils ne connaissaient pas
 ■ Un adulte qu'ils connaissaient
 ■ Un enfant du même âge qu'ils connaissaient



Parmi les personnes interrogées ayant déclaré que leur enfant leur avait confié avoir été exposé à au moins un préjudice sexuel en ligne examiné dans l'étude, pourcentage ayant sélectionné chaque type de personne avec lequel l'enfant interagissait (sélection multiple).

Aux fins de cette étude, un adulte ou un enfant du même âge que l'enfant connaissait désigne une personne avec laquelle l'enfant a échangé auparavant, que ce soit en personne ou par le biais d'une précédente interaction en ligne.

Les parents étaient plus susceptibles de bloquer la personne avec laquelle leur enfant avait eu ces interactions ou de changer les paramètres de confidentialité de leur enfant.



Parmi les personnes interrogées ayant déclaré que leur enfant leur avait confié avoir été exposé à au moins un préjudice sexuel en ligne examiné, pourcentage ayant sélectionné chaque action (sélection multiple).

Les parents ont ou ont eu le sentiment que le principal obstacle rencontré pour soutenir leurs enfants lorsqu'ils avaient été exposés à un préjudice sexuel en ligne est ou était lié au fait que les enfants ne considéraient pas leur expérience comme nuisible.

Les enfants ne comprennent souvent pas qu'ils ont eu une interaction en ligne susceptible d'être nuisible

46 %

Les enfants ont souvent peur de la façon dont nous pourrions réagir en apprenant ce qu'ils ont vécu, donc ils n'en informent pas leurs parents ou tuteurs, qui ne peuvent par conséquent pas les aider

44 %

Les enfants ont souvent peur et/ou sont gênés que leurs conversations, les images ou vidéos d'eux qui faisaient partie des échanges soient vues par d'autres personnes, donc ils n'en parlent pas à leurs parents/tuteurs, qui ne peuvent par conséquent pas les aider

38 %

Les enfants sont souvent gênés ou honteux que cela leur soit arrivé, ou bien ont l'impression d'être responsables de cette expérience, donc ils n'en parlent pas à leurs parents/tuteurs, qui ne peuvent par conséquent pas les aider

37 %

Les enfants ont souvent peur de la personne avec laquelle ils interagissaient en ligne (p. ex. cette personne a menacé leur famille ou leurs amis s'ils la dénonçaient), donc ils n'en parlent pas à leurs parents ou tuteurs, qui ne peuvent par conséquent pas les aider

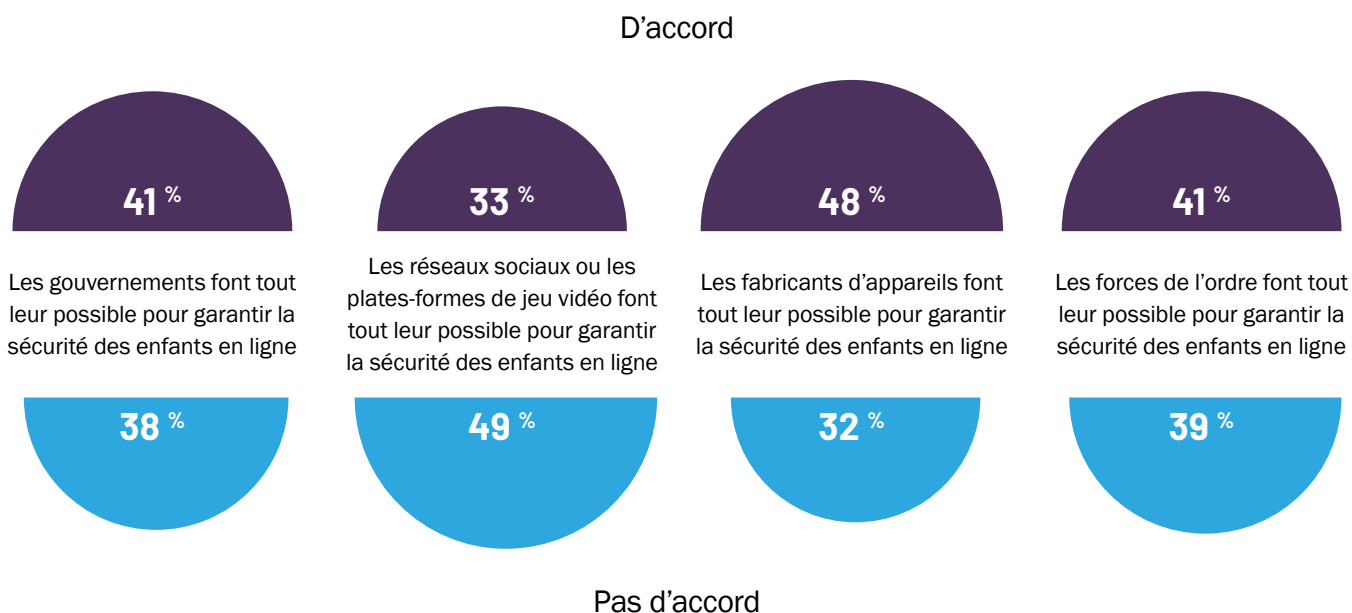
34 %

Les enfants ont souvent peur que leurs amis les mettent à l'écart ou se moquent d'eux parce qu'ils ont vécu ce genre d'expérience, donc ils n'en parlent pas à leurs parents ou tuteurs, qui ne peuvent par conséquent pas les aider

31 %

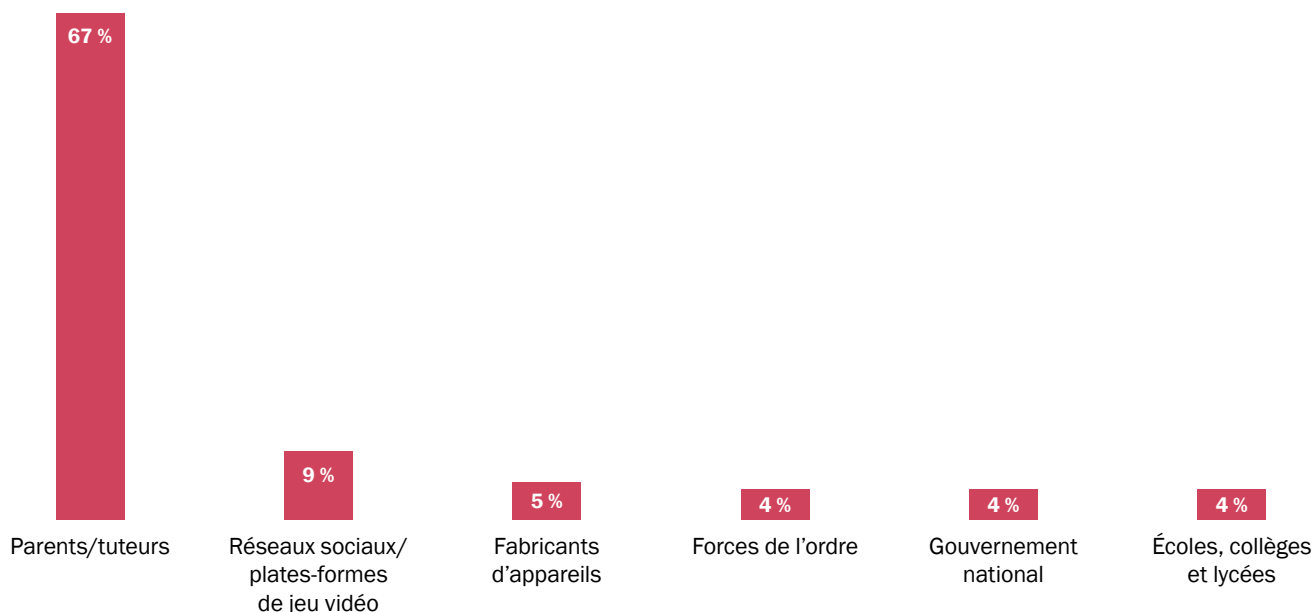
Pourcentage de toutes les personnes interrogées ayant sélectionné l'obstacle (sélection multiple).

Un parent ou tuteur sur deux pense que les réseaux sociaux et les plates-formes de jeu vidéo n'en font pas assez pour garantir la sécurité des enfants en ligne.



Pourcentage de toutes les personnes interrogées. La réponse « D'accord » est un cumul des réponses « D'accord » et « Tout à fait d'accord ». La réponse « Pas d'accord » est un cumul des réponses « Pas d'accord » et « Pas du tout d'accord ».

...et par conséquent, près des deux tiers des parents ont l'impression que la responsabilité de garantir la sécurité des enfants en ligne leur revient.



Pourcentage de toutes les personnes interrogées ayant classé chaque partie prenante comme premier responsable de la sécurité des enfants en ligne.

Conclusion

En 2021, Economist Impact a mené une étude mondiale auprès de plus de 5 000 personnes âgées de 18 à 20 ans qui se consacrait à leur expérience vécue durant leur enfance et plus particulièrement à quatre des préjudices sexuels en ligne examinés dans la présente étude de 2023 réalisée auprès des parents et tuteurs. Les chiffres révélés concernant les personnes ayant vécu ces préjudices sexuels en ligne étaient bien plus élevés dans l'enquête réalisée auprès des plus de 5 000 jeunes âgés de 18 à 20 ans que dans celle menée auprès des parents et tuteurs, avec une moyenne de 29 % pour l'ensemble des quatre préjudices dans la première contre 17 % dans la deuxième.

Cette différence peut s'expliquer de deux façons. Premièrement, il y a davantage de préjudices sexuels en ligne lorsque les mineurs concernés sont des adolescents que lorsqu'ils sont plus jeunes, mais les enfants plus jeunes sont plus susceptibles de signaler ces incidents à leurs parents que les adolescents (voir figure ci-dessous). Deuxièmement, de nombreux enfants ont peur de parler à leurs parents des préjudices sexuels en ligne qu'ils ont subis. Cette hésitation à se confier peut être due à plusieurs facteurs comme la crainte de la réaction des parents ou des tuteurs, la gêne ou bien les menaces proférées par l'agresseur. Les parents sont conscients de cette hésitation à se confier : selon 44 % d'entre eux, l'un des principaux obstacles auxquels ils

font face pour aider leurs enfants lorsqu'ils sont confrontés à des préjudices sexuels en ligne est que ces derniers ont souvent peur de la façon dont leurs parents pourraient réagir s'ils apprenaient ce qui leur était arrivé et préfèrent donc ne pas se confier.

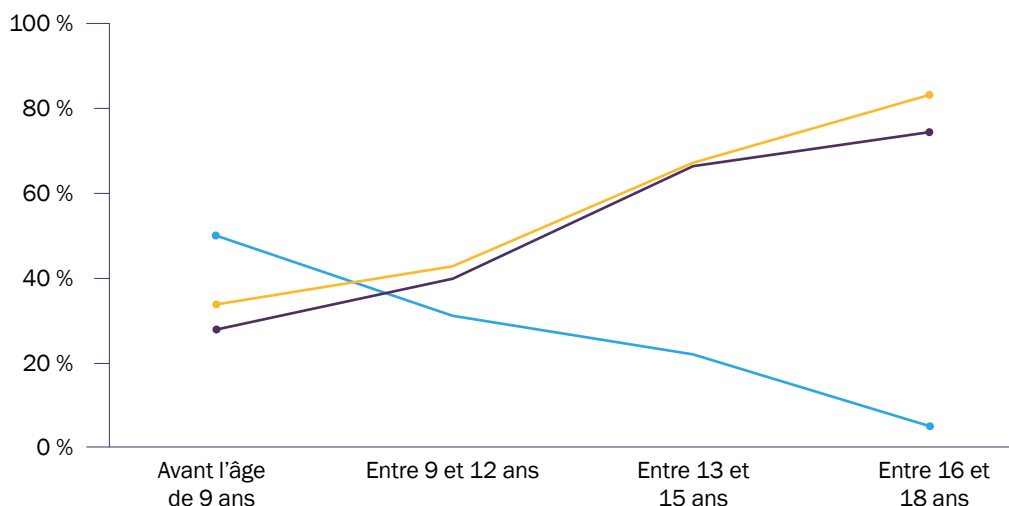
Malgré ces écarts entre le vécu durant l'enfance de préjudices sexuels en ligne et la divulgation aux parents, il est clair que beaucoup d'enfants subissent des préjudices sexuels en ligne et que de nombreux parents se sentent responsables de la sécurité de leurs enfants en ligne. Ce sentiment de responsabilité est motivé par la conviction que de nombreuses parties prenantes n'en font pas suffisamment pour garantir la sécurité des enfants en ligne. Bien que les parents fassent partie de la solution pour protéger les enfants en ligne, ils ne devraient pas avoir le sentiment que le poids de cette responsabilité repose entièrement sur leurs épaules.

Très peu de parents ont eu l'occasion d'engager directement le dialogue avec le gouvernement, les représentants des réseaux sociaux ou des plates-formes de jeu vidéo, les fabricants d'appareils et les forces de l'ordre afin de comprendre comment ils travaillent pour protéger leurs enfants. Une approche davantage coordonnée incluant les parents et les jeunes pourrait contribuer à développer des mécanismes de prévention plus efficaces et complets.

■ Expériences de jeunes âgés de 18 ans vécues durant leur enfance, au cours desquelles une personne a essayé de leur parler de sujets sexuellement explicites (dans le monde)

■ Expériences de jeunes âgés de 18 ans vécues durant leur enfance, au cours desquelles une personne leur a demandé de faire en ligne quelque chose de sexuellement explicite qui les a mis mal à l'aise (dans le monde)

■ Âge auquel les enfants parlent à leurs parents des préjudices sexuels en ligne qu'ils ont subis (Amérique latine et Afrique subsaharienne)



Âge auquel les personnes interrogées qui avaient subi des préjudices sexuels en ligne durant leur enfance ou dont les enfants ont subi de tels préjudices durant leur enfance ont vécu ces expériences, en pourcentage.

Remarques : les données de cette figure sont tirées d'une étude publiée en 2023 par WeProtect Global Alliance et menée en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Pologne par Economist Impact auprès de 2 000 adolescents âgés de 18 ans sur les préjudices sexuels en ligne qu'ils ont subis durant leur enfance. Pour consulter l'étude, rendez-vous ici.



Bien que tout ait été fait pour vérifier l'exactitude de ces informations, Economist Impact décline toute responsabilité quant à la confiance accordée par quiconque au présent rapport, ou bien aux informations, opinions ou conclusions présentées dans ce rapport. Les conclusions et opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les opinions du sponsor.